

Commune de ADON

Note de présentation brève et synthétique du compte administratif 2017

Le compte administratif présente les comptes et permet d'effectuer le bilan financier de l'année.

Les crédits votés étant autorisés pour une année civile, le compte administratif est l'acte comptable de l'exécution du budget et permet de faire le relevé des dépenses et recettes exécuté par l'ordonnateur, le maire.

Il est conforme au compte de gestion établi par le comptable public.

SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement est déficitaire de 25.96 € (déficitaire de 30 004.49 € en 2016).

◆ Les recettes

Chapitre	CA 2017
13 - Subventions d'investissement	17 402,00 €
1068 - Fonds divers et réserves	3 635,99 €
10 - Dotations (FCTVA, taxe aménagement)	20 362,00 €
Total	41 399,99 €

Les recettes d'investissement ont augmenté (13 148.08€, en 2016). La commune a perçu le FCTVA relatif aux travaux de la place de l'église en 2015 et les aides aux communes à faible population pour 2016 et 2017.

◆ Les dépenses

Chapitre	CA 2017
20 - Immobilisations incorporelles	1 641,60 €
21 - Immobilisations corporelles	37 104,80 €
16 - Emprunts	2 679,55 €
Total	41 425,95 €

Les dépenses d'investissement ont très peu augmenté. (43 152.57 € en 2016).

Il faut noter que :

- Les charges liées aux immobilisations incorporelles (droits utilisation logiciel) sont stables.
- Les charges liées aux immobilisations corporelles ont fortement augmenté. Cette hausse est due à la réalisation de travaux d'accessibilité et de travaux d'insonorisation de la salle polyvalente.
- Les remboursements d'emprunts (capital) ont fortement diminué. Le remboursement d'un emprunt à court terme a été réalisé en 2016.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement est excédentaire de 8462.14 € (7 915.59 € en 2016).

◆ Les recettes

Chapitre	CA 2017
70 - Produits de services	5 591,00 €
73 - Impôts et taxes	121 647,20 €
74 - Dotations et participations	71 252,36 €
75 - Autres produits de gestion courante	1 825,00 €
77 - produits exceptionnels	330,00 €
Total	200 645,56 €

Les recettes de fonctionnement ont augmenté de 6.36 % par rapport à 2016. (Augmentation des impôts et taxe et de la DGF).

Les taux de fiscalité n'ont pas évolué depuis plusieurs années.

Taxe d'habitation :	12.78 %
Taxe foncière du bâti :	13.88 %
Taxe foncière du non bâti :	50.16 %
CFE :	18.27 %

◆ Les dépenses

Chapitre	CA 2017
011 - Charges à caractère général	56 059,98 €
012 - Charges de personnel	57 421,22 €
014 - Atténuations de produits	8 299,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	70 071,29 €
66 - charges financières	331,93 €
Total	192 183,42 €

Les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 6.33 %.

Il faut noter que :

- Les charges à caractère général sont stables

- Les charges de personnel ont augmenté (avancement de grade et mise en place du RIFSEEP).

- Les atténuations de produits ont légèrement diminué.

- Les autres charges de gestion courante ont augmenté.

La variation la plus significative est la participation versée au SIAEP (Pas de versement en 2016).

- Les charges financières (intérêts d'emprunt) sont en baisse. Le remboursement d'intérêts d'un emprunt à court terme a été réalisé en 2016.

~~~~~

Compte tenu des résultats cumulés 2016, des résultats 2017 et des crédits reportés 2017

(6 048.48 € de dépenses engagées en 2017 mais qui seront réalisées en 2018) :

✓ L'excédent cumulé de la section d'investissement pour l'année 2017 est de 15 353.37 €.

✓ L'excédent cumulé de la section de fonctionnement pour l'année 2017 est de 96 553.32 €.